

« POUR LES AVEUGLES
PAR LES AVEUGLES »

BULLETIN MENSUEL

de

L'UNION DES AVEUGLES DE GUERRE

Reconnue d'utilité publique par décret du 9 avril 1921

et

Journal des Soldats Blessés aux Yeux



SOMMAIRE

Albert 1^{er}. — Le Ministre des Pensions nous rend visite à l'U. A. G.
Notre Assemblée Générale. — Souscription pour le buste de Brieux.
Un don de la Société « Les Amis des Soldats Aveugles ». —
« La Flamme ». — Légion d'Honneur. — Le Livre de l'Aveugle. —
Nos délégations.

Chronique de l'U. A. G.

Caisse Fraternelle. — Entre Nous. — Cotisations pour l'année 1934. —
Section Régionale de Bordeaux. — Groupe de Limoges. — Section
du Lot-et-Garonne. — Avis divers. — Liste de donateurs.

Administration :

Siège de l'U. A. G., 25, rue Ballu, PARIS (9^e)
Téléph. : TRINITÉ 85-83 — Chèque Postal 160-31

929
606

PRESIDENT D'HONNEUR
de l'Union des Aveugles de Guerre

M. Albert LEBRUN, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

COMITÉ DE PATRONAGE

† M. Eugène BRIEUX, de l'Académie Française, Président honoraire.
M. BARTHOU, de l'Académie Française, ancien Président du Conseil.
M. le colonel FABRY, ancien ministre.
† M. le général BALFOURIER;
M. BRISAC, préfet;
M. J. RIDGELY CARTER;
M. Paul DE CASSAGNAC, ancien député;
M. Maurice DONNAY, de l'Académie Française;
M. DUÇO, médecin-inspecteur;
M. FRIBOURG, député;
Miss Alice GETTY;
M. Justin GODART, ancien ministre;
Miss Grace HARPER;
Miss Winifred HOLT;
Mme Léopold KAHN;
M. KRUG;
M. LUGOL, sénateur;
Mme la maréchale MAUNOURY;
M. Samuel MILBANK;
M. le docteur MORAX;
M. MEYER, conseiller d'Etat;
M. Henry PATÉ, député;
M. Pierre RAMEIL, député;
M^e HENRI-ROBERT, de l'Académie française, ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats;
M. le général SAINTE-CLAIRE-DEVILLE;
M. VALLERY-RADOT;
le professeur WALTHER, membre de l'Académie de Médecine.

ALBERT I^{er}

Le monde a été frappé de stupeur quand, le matin du dimanche 18 février, la presse et la T.S.F. annonçaient la mort accidentelle du Roi des Belges.

Ce souverain, si libéral et si avisé, qui dirigeait avec tant de tact et de modération les destinées de son pays, était, comme on l'a dit bien souvent, « entré déjà dans l'histoire », et c'est surtout parce qu'il était déjà un personnage de légende que nous avons regretté sa disparition prématurée qui fut la cause d'une grande affliction pour la Belgique et spécialement pour nos camarades les anciens combattants belges.

Les meilleurs chroniqueurs ont rappelé avec talent ce que fut la vie d'Albert I^{er}, sa conduite pendant la guerre, qui lui valut le nom de Roi-Soldat, ou, comme nous avons entendu dire une fois, celui d'« Albert Cœur de Lion ».

Nous, qui sommes des anciens combattants, et dont beaucoup ont mené la dure vie des tranchées de l'Yser, nous sommes reportés à ces jours de 1914 où la liberté du monde était menacée, où la Belgique s'est rangée à nos côtés et c'est pourquoi nous nous sommes empressés d'adresser aux mutilés belges un témoignage de sympathie et d'amicale fraternité.

Nous avons pensé aussi à la Reine des Belges, qui, depuis la guerre, n'avait cessé de témoigner une particulière sollicitude à nos camarades Aveugles de Guerre de son pays. Elle avait contribué à leur faire donner, en Belgique, une situation digne et respectée, que nous avons prise souvent pour modèle en la désignant à ceux qui parfois seraient


tentés d'oublier ce que comporte de privations la situation des Aveugles de Guerre. Cette souveraine l'avait fort bien compris et avait fait tous ses efforts pour atténuer, aussi bien matériellement que moralement, ce handicap qu'est dans la vie moderne la cécité survenue chez des hommes en plein développement.

Nous nous rappelons, qu'en juin 1930, la Belgique fêtait le centenaire de son indépendance par un défilé immense de tous ses anciens combattants; l'U.A.G. avait envoyé ses représentants parmi la délégation française qui assistait à ces fêtes, et à la fin de ce défilé monstre, le Roi et la Reine de Belgique, voulant saluer les délégués français, vinrent serrer la main des camarades de l'U.A.G. en leur adressant des mots aimables pour les Aveugles de Guerre de France. Si nous rappelons ce souvenir, c'est simplement pour dire aux Aveugles de Guerre belges que nous avons été près d'eux pendant les jours d'épreuves qu'ils viennent de traverser et que nous avons ressenti comme eux le deuil que leur nation a éprouvé. Nous leurs renouvelons ici les sentiments de frères qui, habitués de vivre côte à côte dans une commune misère, trouvent aux durs moments de l'existence les vraies raisons d'être toujours unis dans une sincère amitié.

H. A.

L'U. A. G. a été représentée aux obsèques du Roi des Belges par une délégation de son Bureau qu'accompagnait notre drapeau.

Les anciens combattants belges ont bien voulu nous dire qu'ils avaient été sensibles à notre présence aux obsèques de leur Roi. Nous avons reçu à ce sujet des lettres très aimables de l'Union des Fraternelles de l'Armée de Campagne belge et de la Section Française de la Fédération Nationale des Invalides et Mutilés Belges.



Le Ministre des Pensions

nous rend visite

Le samedi 3 mars dernier, M. Rivollet, notre nouveau ministre des Pensions, que nous connaissons tous pour l'action qu'il n'a cessé de mener en faveur des victimes de la guerre et anciens combattants, a tenu à marquer sa sympathie aux Aveugles de Guerre en venant leur faire une visite officielle au siège social de l'U.A.G., 25, rue Ballu.

Notre Président Scapini, entouré du Conseil d'administration et de nombreux camarades, a reçu le ministre et lui a adressé quelques paroles de bienvenue en rappelant qu'il pénétrait dans une maison qu'il connaissait déjà et dont il connaissait encore mieux les habitants pour en avoir rencontré souvent les dirigeants à la Confédération et dans de nombreuses réunions d'anciens combattants.

Il dit que l'actuel ministre avait toujours pris en considération le sort des Aveugles de Guerre qui sont rassemblés depuis fort longtemps au sein de notre Association.

« Ce sont des hommes qui ont un culte dans la vie, celui de l'amitié, dit Scapini, et les liens qui les unissent entre eux, tous affligés de la même infortune, sont faits de camaraderie et de solidarité, ce qu'on ne louera jamais assez. Tous ont affronté la vie avec courage et ils remettent maintenant leur sort entre vos mains, certains qu'ils peuvent compter sur vous. » Il termine en disant : « Monsieur le Ministre, c'est pour eux un grand honneur, un grand plaisir et un encouragement que de vous accueillir aujourd'hui dans leur Maison et en leur nom, permettez-moi de vous remercier et de vous serrer cordialement et affectueusement la main. »

M. le Ministre, en répondant, rappelle avec plaisir qu'il est, en effet, pour nous un ami de longue date.

« J'ai tenu, dit-il, dès mon arrivée au poste de ministre des Pensions, à venir saluer les plus grandes et les plus glorieuses victimes de la guerre. J'ai considéré, en effet, qu'il était de mon devoir, non seulement de vous témoigner toute ma sollicitude, mais de vous marquer, par un geste officiel, fait d'accord avec le Gouvernement que j'ai l'honneur de représenter aujourd'hui, combien les Aveugles de Guerre

sont chers à la grande collectivité française dont nous sommes à l'heure actuelle, les représentants. »

Le ministre est heureux de retrouver, ce jour-là, dans notre Maison qu'il a déjà visitée, des militants qu'il connaît bien. Il sait quels sont les services rendus par notre Association à tous les Aveugles de Guerre répandus sur le territoire et reconnaît la grande utilité de l'U.A.G.

Il continue en ces termes : « Dans la tâche assez difficile qui nous incombe, il faut que ce pays garde à ses victimes de la guerre et surtout à celles qui l'ont le plus chaleureusement servi, sa sollicitude, sa bienveillance et toute sa reconnaissante affection et le geste que j'accomplis aujourd'hui est pour marquer qu'au-dessus de toutes les difficultés passagères que traverse notre pays, nous devons garder le culte et le souvenir de l'amitié à l'égard de ceux qui ont si bien servi la France sur le champ de bataille. »

Le Ministre, qui est également un grand mutilé, tient à nous dire combien il comprend la somme immense de souffrances que représentent les Aveugles de Guerre, et en des paroles très affectueuses, nous assure de son amitié et ajoute qu'en toutes circonstances, nous pouvons compter sur l'ancien secrétaire général de la Confédération.

Les Aveugles de Guerre, qui ensuite se sont entretenus très amicalement avec le ministre des Pensions, ont été très touchés de la visite qu'il nous a faite à notre Maison.

L'Assemblée Générale de 1934

Nous avons pu annoncer, à la dernière minute, dans le Bulletin de février, la date exacte de notre Assemblée générale prochaine.

Nous avons donc retenu les salles nécessaires pour tenir nos réunions et vous indiquons ci-après les lieux et heures fixés pour nos Commissions :

VENDREDI 27 AVRIL, à 9 h. 15, au siège de l'U.A.G., 25, rue Ballu, Paris (9^e) :

Commission des Pensions. — Rapporteur : Favret.

Commission des Questions diverses. — Rapporteur : Leveau.

A 14 h. 15, Salle des Fêtes de la Maison des Mutilés, 7, rue des Minimes, Paris (entrée par la rue de Béarn) :

Commission des Services Intérieurs. — Rapporteur : Amblard.

Commission de la Maison des Aveugles de Guerre. — Rapporteurs : Bois et Fauvel.

SAMEDI 28 AVRIL, 9 h. 15, au siège de l'U.A.G., 25, rue Ballu :

Commission d'Action Sociale. — Rapporteur : Lauté.

Commission de Propagande. — Rapporteur : Muller.

A 14 h. 15, Salle des Fêtes de la Maison des Mutilés :

Commission du Budget. — Rapporteur : Noireaux.

Récapitulation des vœux émis par les diverses Commissions.

DIMANCHE 29 AVRIL, à 9 h. 15, Salle des Fêtes de la Maison des Mutilés, 7, rue des Minimes, Assemblée générale annuelle.

A 12 h. 30, au Palais d'Orsay, Banquet de clôture, présidé par M. le Président de la République.

Nos camarades qui n'auront pu prendre part au banquet sont cordialement invités, eux et leurs familles, à la sauterie qui suivra.

Des renseignements complémentaires, indiquant le menu et le prix du banquet, seront communiqués à nos camarades en même temps que la convocation et le bulletin de vote.

AVIS IMPORTANT

Pour la bonne organisation du banquet qui, par suite de la présence de M. le Président de la République, prend, cette année, une importance particulière, nous prions nos camarades désireux d'y prendre part de bien vouloir nous adresser, le plus tôt possible, leur adhésion, en même temps que le montant des couverts qu'ils auront retenus. Il leur sera adressé une carte de participation au banquet qui sera exigée à l'entrée.

Nous recommandons aux camarades qui désirent se trouver ensemble à une même table de le faire savoir à l'U.A.G., en écrivant au Comité d'action de l'U.A.G., 25, rue Ballu, Paris.

Le Conseil d'administration du 9 mars doit établir le bulletin de vote en faisant tirer au sort les noms des camarades inscrits.

Voici, à ce jour, les candidatures reçues : Brusson, Chanudet, Conan, Courteix, Eiselé, Evrat, Gailly, Laffargue, Lagarde, Malingre, Mauger, Mulsant, Nicolai, Robert (M.), Satgé, Scapini, Virot.

Souscription pour le buste de BRIEUX

Nous publions ci-après la quatrième liste des souscriptions reçues :

Monneret, 5 fr. — Grosjean, 10 fr. — Verrier, 10 fr. — Fauvergue, 10 fr. — Quinquis, 10 fr. — Bertoni, 10 fr. — Mony, 10 fr. — Séguy, 10 fr. — Choron, 10 fr. — Charles (G.), 10 fr. — Alquié, 10 fr. — Michel (A.), 10 fr. — Vallery, 5 fr. — Gouriou, 10 fr. — Leuzy, 10 fr. — Thepenier, 10 fr. — Deguerville, 5 fr. — Colas, 5 fr. — Brunet (C.), 5 fr. — Arnoult (A.), 10 fr. — Guihard, 10 fr. — Hachez, 10 fr. — Dupuy (P.), 20 fr. — Ogé, 10 fr. — Douet, 25 fr. — Lagarde, 10 fr. — Cayrel, 10 fr. — Burgard, 10 fr. — Fautsch, 10 fr. — Mme Veuve Legrand, 10 fr. — Ménager, 5 fr. — Daliot, 10 fr. — Bouchepillon, 10 fr. — Caillaud, 10 fr. — Thomas, 10 fr. — Cagnard, 10 fr. — Jahan, 10 fr. — Toutain (P.), 10 fr. — Clément (R.), 10 fr. — Cresson, 10 fr. — Camerle, 10 fr. — Andrieu, 10 fr. — Le Nahuec, 30 fr. — Paulin, 10 fr. — Planquette, 10 fr. — Vialatoux, 10 fr. — Peuchamiel, 10 fr. — Cabrol, 15 fr. — Viard-Gaudin, 10 fr. — Teillet (A.), 5 fr. — Lartisien, 10 fr. — Vernhes (J.), 10 fr. — Psauté, 10 fr. — Susillon, 10 fr. — Bourdon, 10 fr. — Isnardy, 5 fr. — Grattepain, 10 fr. — Martin (Pierre), 10 fr. — Jannot, 10 fr. — Fossati, 10 fr. — Auliac, 10 fr. — Charrier (M.), 5 fr. — Vionnet, 10 fr. — Buteau, 10 fr. — Vandromme, 10 fr. — Hervoir, 10 fr. — Clément (P.), 10 fr. — Delage, 10 fr. — Lemarchand, 10 fr. — Baretge, 20 fr. — Dozinel, 5 fr. — Rémy (Jules), 10 fr. — Section de la Seine-Inférieure, 50 fr. — Mary (Michel), 5 fr. — Dupuy (M.), 10 fr. — Boulesteix, 5 fr. — Millet, 10 fr. — Vennier, 10 fr. — Guizard, 10 fr. — Motte, 5 fr. — Rain, 10 fr. — Malesieux, 20 fr. — Tarte, 5 fr. — Lemerle, 10 fr. — Bloch, 10 fr. — Thévenin, 5 fr. — Juif, 10 fr. — Godin, 10 fr. — Bramard, 10 fr. — Bazas, 10 fr. — Noël (H.), 10 fr. — Duffès, 10 fr. — Thuilliez, 20 fr. — Chatillon (M.), 10 fr. — Fauchier, 10 fr. — Clavier (P.), 15 fr. — Médard, 10 fr. — Laclau, 10 fr. — Chabert (J.), 10 fr. — Falaise,

10 fr. — Muller (G.), 20 fr. — Olivier (H.), 10 fr. — Ansanay-Riond, 10 fr. — Millien, 10 fr. — Dufau (E.), 10 fr. — Bourbon, 10 fr. — Bouix, 20 fr. — Gaconnier, 10 fr. — Montfaucon, 10 fr. — Gaetti, 10 fr. — Serret, 5 fr. — François (C.), 10 fr. — Constantin, 10 fr. — Lambert (G.), 10 fr. — Aubineau, 15 fr. — Renault (C.), 10 fr. — Larue, 10 fr. — Prévost (G.), 10 fr. — Dunié, 10 fr. — Gatillon, 10 fr. — Aumont, 10 fr. — Grand (J.), 10 fr. — Dupuis (J.), 10 fr. — Viel, 10 fr. — Feutré, 5 fr. — Kallembrun, 10 fr. — Fondement, 10 fr. — Sursin (Léon), 40 fr. — Frapsauce, 10 fr. — Ploy, 10 fr. — Viance-Bressandier, 5 fr. — Delmas (L.), 20 fr. — Chassagny, 10 fr. — Théodule, 10 fr. — Dubois (C.), 10 fr. — Molinier (A.), 10 fr. — Thierry, 10 fr. — Ecal, 5 fr. — Beaucourt, 10 fr. — Laurent (A.), 20 fr. — Cantara, 20 fr. — Izembard, 10 fr. — Jeanniard, 10 fr. — Milhas, 10 fr. — Guenivet, 10 fr. — Rambeau, 10 fr. — Agnus, 15 fr. — Mas, 10 fr. — Mangin, 10 fr. — Chellé, 10 fr. — M^e Dodu, Notaire, à Chef-Boutonne (Deux-Sèvres), 100 fr. — Evette, 10 fr. — Guerrier, 10 fr. — Perrichon, 10 fr. — Lardé, 10 fr. — Malsert, 10 fr. — Rieu, 10 fr. — Buy, 10 fr. — Dallet, 20 fr. — Chagniaud, 10 fr. — Mazeaud, 10 fr. — Augé, 10 fr. — Moteau, 10 fr. — Adrien, 5 fr. — Lajouane, 5 fr. — Estienne, 10 fr. — Clémencel, 10 fr. — Pasquier (A.), 10 fr. — Gary (F.), 10 fr. — Leroy (M.), 10 fr. — Mounier (F.), 10 fr. — Cizac, 10 fr. — Roche (A.), 10 fr. — Castor, 10 fr. — Hautier, 5 fr. — Guillo, 10 fr. — Arnaud, 10 fr. — Mille, 10 fr.

A cette époque de règlement des cotisations, nous recevons quelquefois certaines sommes de 10 francs sans indication spéciale, nous prions nos camarades qui nous adressent de l'argent de bien vouloir préciser quelle est la destination de leur envoi : soit règlement de cotisation, soit souscription au buste Brioux.

Un don de la Société « Les Amis des Soldats »

Le Conseil d'administration de la Société « Les Amis des Soldats Aveugles » a, dans sa séance du 23 janvier dernier, voté une subvention de 50.000 francs en faveur de l'U.A.G., pour l'édification de la « Maison des Aveugles de Guerre ».

Nous remercions vivement de ce geste spontané la Société des Amis qui a voulu marquer le grand intérêt qu'elle prend à la création de notre Maison.

« La Flamme »

L'Union des Aveugles de Guerre doit ranimer « La Flamme sous l'Arc de Triomphe », le jeudi 29 mars, à 18 h. 30.

Nous prions tous nos camarades, qui pourront se joindre ce jour-là à notre délégation, de se trouver, à 18 h. 10, sortie du métro Étoile, où sera notre drapeau.

Légion d'honneur

Au *Journal Officiel* du 1^{er} mars, publiant le décret du 27 janvier 1934, sont promus :

Au grade d'officier dans l'Ordre de la Légion d'honneur :

BENOIT (Edouard-Auguste), ancien soldat au 3^e Rég. d'Art. Colon.
COULAUD (Nestor-Ernest), ancien soldat au 33^e Rég. d'Inf. Colon.
COUTAREL (Jean), ancien caporal au 11^e Bat. de Chasseurs à pied.
KHANFRI BRAHIM BEN ABDAOUI, ancien soldat au 3^e Rég. de Tir.

Indigènes.

LAVOLÉ (Jean-Louis-Marie-Robert), ancien adjudant au 501^e Rég. d'Artillerie d'Assaut.

LEHOUCK (Auguste-Charles-Cornil), ancien soldat au 155^e Rég. d'Inf.

MESSANT (Paul), ancien soldat au 114^e Rég. d'Infanterie.

PARIS (Gustave), ancien sergent au 129^e Rég. d'Inf. Territoriale.

PASQUIER (Auguste-Juillet), ancien caporal au 68^e Rég. d'Infanterie.

QUÉRÉ (Yves-Marie), ancien soldat au 71^e Rég. d'Infanterie.

SERRET (Léon-Auguste-Louis), ancien soldat au 55^e Rég. d'Infant.

SYLVAIN (Lucien-Félicien), ancien soldat au 23^e Rég. d'Inf. Colon.

TURCAT (Fortuné-Léon-André), ancien soldat au 41^e Rég. d'Infant.

« Le Livre de l'Aveugle »

16, rue Laugier, Paris (17^e)

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les Derniers Harems, de Myriam Harry.

Traité des Sensations, de Condillac.

Les Femmes Savantes, de Molière.

Cinna, de Corneille.

Notions d'Economie Politique, de Boitel-Foignet.

Morale et Instruction Civique, de Dhelly.

Le Bourgeois Gentilhomme, de Molière.

Recherche de la Vérité, de Malebranche.

Matérialisme. — Vitalisme, d'A. Cournot.

Justice et Injustice fiscale, de F. Piétri.

L'Avare, de Molière.

Vers les Terres Hostiles d'Ethiopie, de Monfreid.

Notions de Droit usuel à l'usage des Femmes, de Girault.

Principes Fondamentaux de Massage Médical, etc., du docteur Gomolitsky.

L'Education Vocale, de Parrel-Junca.

Wurgelisolierender im Baskischen, de Bonda.

Le Foyer, L'Epidémie, de Mirbeau.

Manuel de la Capacité en Droit, de Pierre Voirin, Daniel Parisot et Jean Lepargneur.

Le Notaire du Havre, de Duhamel.

Conseils aux Candidats de Philosophie, d'Olivier.

Vie Héroïque de Guynemer, de H. Bordeaux.

Le Pelmanisme, Leçon XI, Institut Pelman.

Notre Vie Subconsciente, Institut Pelman.

Comment organiser la Vie mentale, Institut Pelman.

La Personnalité, Institut Pelman.

Le Pelmanisme en action, Institut Pelman.

Pensées, de Pascal.

Mémoires du Général Galliéni, de Galliéni.

Précis de Physiologie et d'Anatomie, du docteur Gomolitsky.

Forêt Voisine, de M. Genevoix.

Scènes de la Vie Animale, de Léon Binet.

Les Origines de la Guerre, de Poincaré.
Ernest Psichari, de Goichon.
Grammaire Allemande, d'Otto Gauthier.
T. S. F., de Barby.
Abrégé de la Théorie de Musique, de Dannhauser.

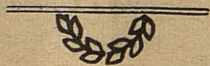
S'adresser directement au « Livre de l'Aveugle », 16, rue Laugier, Paris (17^e), où des prêts ou des échanges peuvent être effectués.

Nos Délégations

Le dimanche 18 février eut lieu, au Cimetière du Père-Lachaise, la pose de la première pierre du monument élevé à la mémoire des soldats garibaldiens tués en France. L'U.A.G. était représentée à cette cérémonie.

Le mercredi 28 février, à 11 heures du matin, une délégation de notre Association a assisté au service célébré en l'Eglise Notre-Dame à la mémoire du Roi Albert I^{er}.

Le drapeau de l'Union était également présent à ces deux cérémonies.



Chronique de l'U. A. G.

Caisse Fraternelle

Notre Caisse Fraternelle a distribué, entre le 1^{er} et le 28 février 1924, une somme de 13.996 francs, se répartissant comme suit :

Allocations naissances	300 francs
Allocations décès	6.100 —
Allocations Caisse Maladie	7.596 —

— Il y a lieu d'ajouter à ces 13.996 francs, une somme de 20.600 francs, pour prêts de maisons familiales et pour prêts exceptionnels.

La Commission de Caisse Fraternelle a eu à examiner quinze cas dont trois n'ont donné lieu, pour motifs divers, à aucune attribution.

ENTRE-NOUS

Naissances

Notre camarade et Mme Godin (Adrien), de Pont-à-Vendin (Pas-de-Calais), nous font part de la naissance de leur fille Odette, née le 9 février 1934.

Notre camarade et Mme Viel (Léopold), à Yvetot (Seine-Inférieure), nous font part de la naissance de leurs jumelles Colette et Claudine, nées le 17 février 1934.

Notre camarade et Mme Estienne, de Six-Fours-La Plage (Var), nous font part de la naissance de leur petite fille Mireille, née le 15 février 1934.

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents et nos vœux de prospérité aux bébés.

Décès

Nous apprenons le décès :

De notre camarade Teyssier (Augustin-Julien), de Lacombe, par Tence (Haute-Loire), décédé le 13 février 1934, à l'âge de quarante-neuf ans.

Né le 1^{er} mai 1885, à Dumières (Haute-Loire), caporal au 252^e Régiment d'Infanterie, notre camarade fut blessé, le 18 juin 1916, à la Cote 304. Réformé à 100 %, article 10, pour cécité, Teyssier était chevalier de la Légion d'honneur et titulaire de la Médaille militaire et de la Croix de guerre. Il laisse une veuve et deux enfants.

De la femme de notre camarade Ben Khelifa Fegould Ould Karli, décédée le 8 février 1934, à Inkermann (Oran).

Notre camarade Giorgetti, de Campile (Corse), nous apprend le décès de :

M. Gregori (Jean), soixante-quatre ans, son beau-père,
Mme Grégori (Catherine), cinquante-trois ans, sa sœur,
M. Pierre Gregori, vingt-six ans, son neveu,
Mlle Marie Gregori, quatorze ans, sa nièce,
tous quatre ayant trouvé la mort dans la tourmente d'Ortiporio (Corse).

De la belle-mère de notre camarade Donzelot, de Bondy (Seine), décédée le 24 février 1934, à Paris, à l'âge de soixante-neuf ans.

Nous adressons aux parents nos plus vives condoléances.

Cotisations volontaires

Nous sommes heureux d'adresser ici nos sincères remerciements à nos camarades qui ont tenu à effectuer un nouveau versement :

Laurent (E.), 10 fr. — Maison, 10 fr. — Vuotto, 8 fr. — Hachez, 10 fr. — Vial (E.), 15 fr. — Wattier, 10 fr. — Le Nahuec, 10 fr. — Le Dain, 10 fr. — Motte, 5 fr. — Duflot, 15 fr. — Girard (A.), 5 fr. — Thévenin, 10 fr. — Trémeau, 10 fr. — Feutré, 10 fr. — Thierry, 10 fr. — Milhas, 5 fr. — Baron (J.), 5 fr. — Olivet, 10 fr.

Cotisations pour l'année 1934

Reguilhem, Mme Richez, Daridan, Grosjean, Monneret, Verrier, Fauvergue, Lecardonnel, Polette, Laurent (T.), Quinquis, Levesque, Dubos (P.), Mony, Maille, Keméis, Choron, Charles (G.), Michel (A.), Alquié (G.), Vuotto, Vallery, Leuzy, Pletinckx, Berton (T.), Courtemanche, Marchal (C.), Thepenier, Quinet, Chanut, Peligry, Hachez, Lafay, Souchard, Deguerville, Le Hetet, Vabois, Dupuis (J.), Viel, Feutré, Kallembrun, Fondement, Sursin, Frapsauce, Besac, Masson (F.), Bloy, Viance-Bressandier, Lacombe, Rignault, Delmas (L.), Théodule, Barnabé (C.), Cluze, Dubois (C.), Messant, Molinier (A.), Rateau, Chauvel, Ducrot, Jeanniard, Leproust, Teutsch, Mme Veuve Pelletier (J.), Barbet, Rambeau, Agnus, Cysau, Poteney, Mas, Mme Veuve Begoin, Bourotte, Baron (J.), Evette, Grosseemy, Boquet, Guerrier, Perrichon, Guinet (L.), Moreau (A.), Caudron, Pisson, Berlemont, Buy, Semin, Chagniaud, Chanson, Augé, Moteau, Adrien, Lajouane, Olivet, Brioul, Rousseau (L.), Leroy (M.), Mounier (F.), Allais, Cizac, Duffaut, Berrié, Parvillers, Brunet (C.), Arnould, Guihard, Pernoo, Desert, Vial (E.), Guenivet, Porcheron, Raffat, Dupuy (P.), Léger (L.), Cayrel, Burgard, Doguet, Maumont, Blaise, Fautsch, Laignel, Julia, Sicard, Ménager, Daliot, Fleury (J.), Bouchepillon, Caillaux, Thomas, Cagnard, Jahan, Toutain (P.), Launay (R.), Clément (R.), Cresson, Colombel, Camerle, Gautier (R.), Andrieu, Le Nahuec, Paulin, Reboud, Lambert (P.), Demaret, Vialatoux, Peuchamiel, Malgat, Dunand, Cabrol, Viard, Gaudin, Landais (L.), Teillet (A.), Roget, Lartisien, Le Carret, Authène, Delacroix, Coutarel, Vernhes (J.), Mougín, Saussotte, Fevélat, Psauté, Sussillon, Croisé, Brevet, Gustin, Bourdon, Isnardy, Grattepain, Seguin, Auliac, Charrier, Vionnet, Béda, Buteau, Vandromme, Hervoir, Salmon, Clément (P.), Delage, Lemarchand, Hugueny, Delpech, Viguié, Rémy, Doziné, Vauthier, Gauchet, Chaigneau, Mary, Dupuy (M.), Boulesteix, Millet, Vennier, Guizard, Castex, Motte, Rain, Henaff, Malesieux, Tarte, Menetrey, Duflot, Bloch, Pardanaud, Lemerle, Girard (A.), Thevenin, Lainé (G.), Rubin, Moulet, Juif, Godin, Bramard, Crepin, Duverger, L'Hermitte, Bazas, Chanudet, Billoud, Duffès, Barday, Bouchet, Clavier (P.), Médard, Desgrippes, Laclau, Granger, Chabert (J.), Layec, Delille, Falaise, Mullet (G.), Olivier (H.), Frenay, Ansanay, Millien Dufau (E.), Cloarec, Peigné, Bouix, Michelet, Le Gouar, Garrec, Pairaud,

Gaconnier, Desjardins, Darnis, Gautier (J.), Serret, Gaetti, Constantin (rachat), Lambert (G.), Aubineau, Renauld (C.), Lacotas, Payen, Mariotti, Prévost (G.), Dunié, Gatillon, Trotel, Aumont, Grand (J.), Peyron.

Section Régionale de Bordeaux

L'Assemblée générale de la Section Régionale de Bordeaux aura lieu, le dimanche 8 avril, à 14 h. 30, dans l'une des Salles du Restaurant Romano, 11, allées de Tourny, Bordeaux. Un déjeuner amical précédera cette réunion.

Le Président : J. BRUSSON.

Groupe de Limoges

Les camarades de la Régionale de Limoges sont instamment priés de se rendre à la réunion annuelle du Groupe, qui se tiendra à Limoges, le dimanche 15 avril 1934, à 13 h. 45, Salle Annexe de la Chambre de Commerce, 7, rue Général-Cérès. En raison de l'importance des questions discutées lors de l'Assemblée générale de l'Union, il est souhaitable que les camarades se rencontrent nombreux.

Section du Lot et du Lot-et-Garonne

Les camarades des départements du Lot et du Lot-et-Garonne sont informés que leur Assemblée générale est, désormais, fixée au dimanche 8 avril.

Le Président de la Section insiste auprès de tous les adhérents pour qu'ils se fassent un devoir d'assister à cette réunion, le Secrétaire général de l'U.A.G. devant représenter celle-ci. Donc, pas de défaillances chez aucun de nous, sachons montrer au dévoué délégué notre témoignage de reconnaissance et de camaraderie. Au milieu d'une atmosphère de franche et bonne camaraderie, nous passerons tous une agréable journée, soyez-en assurés.

Il vous sera adressé par la Section une convocation individuelle.

Avis divers

Belle occasion : à vendre, vélo-car, bon état.

S'adresser au camarade Delpech, 12 bis, Grande-Rue, Mériel (Seine-et-Oise).

Notre camarade Larue (Louis), de La Rochepot, par Nolay (Côte-d'Or), nous informe qu'il fournirait :

1° Aux camarades désireux de connaître les véritables bons vins de Bourgogne, des vins fins Pinot blanc Meursault, à 13 francs la bouteille, et des vins fins Pinot rouge Chassagne-Montrachet, à 10 fr. la bouteille, le tout livrable en caisses de 25 bouteilles, rendu franco de port et d'emballage. Expédition directe de la propriété. Médaille d'or, Exposition Paris 1932.

2° De superbes plants de vigne, greffés racinés en vin ordinaire, et pinots fins rouges ou blanc. Treilles raisins de table toutes variétés, sélection garantie. Prix sur demande.

S'adresser au camarade Larue, La Rochepot, par Nolay (Côte-d'Or).

Notre camarade R. Hennebicq nous rappelle que, malgré la baisse sensible survenue sur les prix des lampes Philips, il consent toujours aux membres de l'U.A.G., une remise de 40 %.

S'adresser directement à R. Hennebicq, 4, rue Paul-Escudier, Paris. Téléphone Pigalle 67-28.

A vendre : Vélo-car ayant peu roulé, type série, très bon état, avec moteur auxiliaire un cheval. Pour tous renseignements, s'adresser au camarade Lardière, rue Saint-Martin, Cognac (Charente).

Les Etablissements Kandowski, 40, rue Ballu, Paris (9^e) (Instruments de musique, T.S.F., phonos et disques), nous font savoir qu'ils consentent une remise de 10 % sur les achats effectués par nos camarades aveugles de guerre.

Notre camarade Guilbot nous prie d'insérer la note ci-dessous :

A la suite des très nombreuses demandes de renseignements que j'ai reçues et afin d'éviter des frais de correspondance de part et d'autre, j'ai l'honneur de faire savoir aux camarades que la question intéresse que les appareils que je construis n'ont rien de commun avec certains petits appareils de bazar. Mes appareils 634'-834 sont montés avec du matériel de premier choix et de marques connues. Ils sont com-

parables en tous points aux meilleurs appareils de grande classe. La qualité de leur reproduction parlée et musicale est irréprochable et grâce à la détection par binode, ils atteignent deux résultats : 1° reproduction des timbres exacts des instruments de musique et réalisation du système antifading.

Ils fonctionnent normalement sans antenne avec une simple prise de terre sur tous secteurs alternatifs.

Leur prix actuel sont pour mes camarades aveugles, et ceci à partir du 1^{er} mars :

Le 634 (6 lampes) net 1.455 francs.

Le 834 (6 lampes) net 1.720 francs.

Emballage gratuit, port à la charge du demandeur.

Ils sont garantis, avec leurs lampes, pour un an.

Notice sur demande, au camarade Guilbot, 7, rue Théophile-Gautier, Neuilly-sur-Seine (Seine).

Liste des Donateurs

Mlle Caillon, Lons-le-Saunier (Jura), 20 fr. — M. L. François, de Morteau (Doubs), 25 fr. — M. Heloing, de Buenos-Aires (République Argentine), 1.000 fr. — Mme H. Léger, à Paris, 20 fr. — Mme Kahn, de Paris, 20 fr. — Pour honorer la mémoire de M. Pradal (Félix-Barthélemy), décédé le 13 janvier 1929, transmis par M^e Emmanuel Lacombe, avocat à Nîmes (Gard), 4.149 fr. 20. — M. Billaudel (Maurice), à Charleville, en souvenir de son père Ovide, 25 fr. — Les Elèves et le Personnel du Lycée Loubet, à Valence (Drôme), 45 fr. — Mme Condamin-Lyotard, à Nice, 6 fr. — Mlle de Freycinet, à Paris, 100 fr. — Mme H. Varin, à Pau, 20 fr. — Mlle Spy, à Lille, 20 fr. — M. A. Laurent, à Bruxelles, 100 fr. — Divers : 14.026 fr. 40.

Dons avec affectation spéciale pour la création de la 'Maison des Aveugles de guerre'

Commune de Neuilly-en-Thelle (Oise), 50 fr. — Commune du Lion d'Angers (Maine-et-Loire), 50 francs.

TABLEAU D'HONNEUR

IZAAC, président honoraire.

BOURGIGNON, secrétaire général honoraire.

FAVRET, secrétaire général honoraire.

CONAN, secrétaire général honoraire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : SCAPINI ; Vice-Présidents : FAVRET, LEVEAU, NOIRBAUX.

Secrétaire général : AMBLARD.

Trésorier : Gaston L'EVESQUE.

Membres : BARDOUX, BERTRAND, BLONCOURT, BOIS, BRUSSON, CABASSON, CÉRÉ-LABOURDETTE, CONAN, COURTEIX, DERUNDER, FAUVEL, GRILLET, GUILLAM, IZAAC, LAFARGUE, LAGARDE, LAUTÉ, MALGAT, MULLER, NICOLAI, PETITJEAN, ROBERT (Maurice), ROY (Georges), SATGÉ.

COMITÉ D'ACTION

M. le baron DE TRAVERSAY, Président ;

Mlle ARBEL, Vice-Présidente honoraire.

Mme CONTAMIN, Vice-Présidente ;

M. le colonel DE TRAVERSAY, Vice-président ;

M. Oscar BLOCH, Secrétaire ;

M. AUTERBE, Sous-Directeur à la Compagnie « L'Union » ;

Mme DU BOS ;

Mme BROQUIN ;

M. Marcel BLOCH ;

M. le marquis DE CHAUMONT-QUITRY ;

M. CHEPPER ;

M. Pierre CHÉROT ;

Mme CHEVALIER ;

Mme FRANCIS DE CROISSET ;

Mlle JALAGUIER ;

Mlle d'HERBEMONT ;

Mme HENRI ;

Mme KALT ;

Mme L'EVESQUE ;

Mme LÉVY-WEIS ;

M. MAYER ;

Mme MEYER ;

Mme MUS ;

M. PASCAL.

